

En temps d'élections

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 41

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206342>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

« SON » VILLAGE

D E l'un des délicieux croquis que donne Philippe Monnier au *Journal de Genève*, nous détachons ces lignes :

«... Je pense que chaque homme possède ici-bas, dans son rêve ou dans son souvenir, un village qui est à lui. Il y a vécu ou il y a passé. Il en garde à tout jamais l'image. Ce petit village qui est le sien, lui fut la révélation de l'univers champêtre, et les accents les plus émus des poètes, les pages les plus magnifiques des auteurs, les toiles les plus merveilleuses des vieux maîtres, toutes les bucoliques et toutes les pastorales, il les rapporte à ce cadre ingénu qui se pare de leur grâce, s'ennoblit de leur style et resplendit de leur splendeur. C'est là qu'il a vu naître le printemps et l'immortelle jeunesse de la saison divine se recueille pour lui au bord des simples routes qu'il a suivies, des humbles bois qu'il a courus, des fontaines familières dont il a surpris le murmure. Ce petit village qui est le sien, lui est la vie aux champs, la campagne, toute la nature infinie qui a toujours rempli la religion des hommes; il la limite à ses ombrages, à ses forêts, à ses eaux, à ce spectacle domestique et lointain dont il sait les moindres nuances, les moments les plus furtifs; et il est ainsi fait qu'il ne peut la comprendre que par lui. Ce petit village qui est le sien, où qu'il soit, loin, très loin, dans les villes, dans les théâtres, parmi les sociétés, sur l'agora, sur la tribune ou sur la scène, toujours la chère vision l'en accompagne. Il l'aperçoit quand il ferme les yeux. Ses toits fument, ses feuilles tremblent, les bêtes rentrent de l'abreuvoir; la neige s'amoncele ou le soleil s'étale; les choses se ressemblent, elles se continuent; tout est si calme. Et dans la fuite éternelle des sensations et des idées, dans le tableau changeant, mouvant, précipité de la vie successive, apparaît un point fixe, stable, où jeter l'ancre de son esprit, apaiser l'inquiétude de son désir, guérir le tourment de son mal. C'est là qu'il a poussé ses racines, et c'est là qu'il voudrait chercher son repos. »

Mais Philippe Monnier, remarquez-le — il le dit d'ailleurs dans les lignes qui précèdent celles-ci — contrairement à la manie de tant d'autres écrivains, se garde bien de donner le nom de son village ou tout autre indication qui pourrait mettre les curieux sur la piste. Il a bien trop peur, et avec raison, des constructeurs de *palaces* et des créateurs de stations à la mode.

Les temps sont durs. — Une dame patronesse va solliciter la charité d'une de ses amies, très riche, mais très avare.

La dame, après un moment d'embarras :

— Vous me voyez désolée de vous refuser, lui dit-elle; mais il m'est impossible de faire autrement... je pars ce soir pour Nice!

Requête. — La jeune Henriette, qui est depuis peu en pension, écrivait l'autre jour à sa marraine :

« Dimanche, en venant me voir, apporte-moi deux livres : un de lectures récréatives et l'autre de chocolat praliné. »

ON CALONNIER A L'ÉTRA

N OUTRÉ sordà — dâi crâno corps, allâ pi! — sant revegnâ de lau camp dâi truffie de la part de veint dau canton. Lau fenne, à cein que dîant lè dzein, l'ant ètà conteinte de lè revère ein boun ètat, min de brè trossâ, min de piaute depenaillye, einfin que l' avoué ti lau bon meimbro. L'ant fotu bas tot lo fournimeint et l'ant reprâ lè corne de lau tsèri quemet se lè z'avant jamé z'on z'u pousâie. Respect por leu!

Ao dzo de vouâ, lè sordat gardant avoué leu lau sat, lau fusi, lau baïonnetta, lau palace et tot lo bataclian; na pas, dein lè z'autre iâdzo, faillâi tot reduire pè lè z'arsenat tant qu'âo camp de l'an que vint. Ein aprî, l'ant permet âi sordat de tot preindre pè l'ottô.

L'annâie iô l'ant cein dècidâ, lâi avâi pè Mollie-Derbon on certain Dzerefiet, asse grand qu'on dzo sein pan et asse chet qu'on mandzo de vilhio fochâo. N'avâi pas pu venî on bocon peinsu por cein que l'ètâi bin prau à l'ètrâ pè son ottô. Peinsâ-vo vâi : n'avâi rein qu'on petit pâilo de hout pi âo carrâ, iô lâi avâi on petit tsè à bré, on sat de truffie, on goumo à lisè, on petit fornatset de fè, quauque rebibe, dau dé, on tsiron de recor, quauque z'ècouellette, onna tchivra et on lhi iô sa mère droumessâ à la tita et li âo pi. Tot cein dein lo mîmo pâilo, que payîve cinq francs pè mâi, que l'ètâi bon martsî po reduire tot elli butin.

Adan vaicé que quand l'a faliu allâ passâ la vesita po lo militéro, mon Dzerefiet n'a-te pas ètà recrutâ dein lè calonnier. L'ètâi prau grand por cein, n'è pas l'eimbarras. Quand rarre à l'ottô, ie dit dinse et dinse à sa mère, que l'ètâi bon po sordat, po calonnier, et que justameint lo coumandant lau z'avâi de que du sti an lè militéro l'arant à gardâ tot lau fournimeint et ne pas lo reinvouyî pè l'arsenat.

Quand l'ottô cein, la mère ne fâ ni ion, ni dou : ie rajuste on bocon sa crèpina, sè vite avoué on autro gredon et pu via vè lo coumandant :

— Que lâi a-te ? que lâi fâ stisse.

— Que lâi a ! que repond la vilhîe, vîgno vo dere, coumandant, que lâi a pas moyen que mon valet sâi calonnier : no sein tant petita-meint lodzî tsi no, qu'on ne sarâi pas fotu de lâi betâ oncora lo canon.

MARC A LOUIS.

Inmanquable. — Un professeur de gymnastique vantait les avantages de son art et arguait que pour la santé rien ne vaut le trapèze.

— Bah ! répliqua son interlocuteur, ce ne sont là que des bêtises.

— Comment, que des bêtises ! fait le professeur indigné.

— Certainement, voyez nos ancêtres ; ils n'en faisaient pas tant de gymnastique.

Alors, le professeur avec un dédain écrasant :

— Mais aussi ils sont morts, ceux-là.

En temps d'élections. — Un candidat monte à la tribune pour parler à l'assemblée électorale : — Citoyens...

Enroué formidablement, le pauvre orateur ne peut parvenir à se faire entendre.

Tout à coup, au fond de la salle un auditeur s'écrie :

— Pas étonnant qu'avec une voix pareille il demande celle des autres.

LE CABARET VAUDOIS

A LLEZ chez maître Joseph-Pierre Pour boire du vrai vin vaudois. Près des fenêtres grimpe un lierre; Allez chez maître Joseph-Pierre. A la porte est un banc de pierre; La maison se nomme : *A la Croix*. Allez chez maître Joseph-Pierre Pour boire du vrai vin vaudois.

A Moudon, à Bex, à Lausanne, On ne boit pas de vin meilleur; Là, le buveur est un profane. A Moudon, à Bex, à Lausanne, On ne boit que de la tisane. Me prenez-vous pour un railleur ? A Moudon, à Bex, à Lausanne, On ne boit pas de vin meilleur.

Maître Joseph-Pierre a des caves Qui dérident les plus bourrus. Chez lui, les seuls tonneaux sont graves. Maître Joseph-Pierre a des caves!... Les vieux châteaux des vieux burgraves Sont bien plus jeunes que ses crûs. Maître Joseph-Pierre a des caves Qui dérident les plus bourrus.

Maître Joseph-Pierre est très digne : C'est un des plus gros vignerons Dont le Léman baigne la vigne. Maître Joseph-Pierre est très digne ! Nul autre mieux que lui n'aligne Les pots devant les bons lurons. Maître Joseph-Pierre est très digne : C'est un des plus gros vignerons.

Les pots se vident bien et vite Et l'Yvorne chauffe le cœur; La *Croix* est un excellent gîte, Les pots s'y vident bien et vite. Quelle gaité ! Tout nous invite A dire une chanson en chœur. Les pots se vident bien et vite Et l'Yvorne chauffe le cœur.

Nous chanterons — ne vous déplaie — La gloire du pays de Vaud. Pour mettre Neuchâtel à l'aise, Nous chanterons — ne vous déplaie — Le Cortaillod et le Saint-Blaise. Et nous en boirons comme il faut. Nous chanterons — ne vous déplaie — La gloire du pays de Vaud.

Il n'est point d'heure pour les braves : Notre hôte est des plus indulgents. La soif ne connaît pas d'entraves. Il n'est point d'heure pour les braves. Pourquoi Pierre a-t-il dans ses caves De quoi guérir les pauvres gens ? Il n'est point d'heure pour les braves ; Notre hôte est des plus indulgents.